

(Sujet Gestion)

Des labels verts pour les artisans du bâtiment

Le créneau de l'amélioration des performances énergétiques est une bonne carte à jouer pour les artisans du bâtiment. Afin d'encadrer ce marché porteur, les organisations professionnelles du secteur ont mis en place des labels dédiés.

En créant le label éco Artisan et la marque Les Pros de la performance énergétique, la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb) d'un côté, la Fédération française du bâtiment (FFB) de l'autre souhaitent distinguer les professionnels compétents de ceux qui jouent sur l'argument environnemental, sans forcément posséder les techniques ni les compétences requises.

Un secteur en plein essor

Le marché de l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments constitue une réelle opportunité pour les professionnels du secteur. Le public est demandeur et l'état pousse en ce sens, avec des incitations fiscales. L'objectif est ambitieux. Gravé dans le marbre du Grenelle de l'Environnement, il consiste à réduire la consommation énergétique du parc immobilier existant de 38 % d'ici à 2020, et passer de 175 000 logements rénovés chaque année à 470 000. Le coût moyen étant estimé à 20 000 € par chantier, l'enjeu est de taille pour les corps de métier concernés.

Afin d'encadrer ce marché et de garantir au public une réelle qualité de service, les organisations professionnelles ont choisi de créer deux labels qualité, accessibles à ces corps de métier (électriciens, plombiers, maçons, carreleurs...).

Un référentiel très contrôlé

Dans la foulée du Grenelle de l'environnement, la Capeb a été la première à s'engager dans cette voie avec le Label éco Artisan. Elle a été suivie par la FFB, qui a lancé la marque Les Pros de la performance énergétique. Pour bénéficier de ces labels qualité, décernés sous le contrôle d'organismes indépendants comme Qualibat, il faut remplir un certain nombre de conditions. Dans le cas du label éco Artisans, les candidats doivent s'engager à respecter un « référentiel qualité » relatif à l'amélioration énergétique des bâtiments. Ils doivent également valider leurs compétences au cours d'un examen et accepter d'être audités, éventuellement sur leurs chantiers, afin de démontrer qu'ils respectent leurs engagements.

En contrepartie, les entrepreneurs labellisés accèdent à plusieurs avantages. Le

premier est de pouvoir utiliser une marque et un logo reconnu. Cela constitue un avantage concurrentiel certain pour marquer sa différence auprès du grand public. Ils bénéficient en outre d'outils, de supports techniques et commerciaux plus spécifiques : « *On met à la disposition des chefs d'entreprises des fiches techniques de chantier, des modèles de contrats spécifiques, des outils de communication, ainsi qu'une page Web dédiée à leur activité* », précise Anaïck Cuheval, de la FFB. Tout cela a un coût, bien sûr. Pour la marque Les Pros de la performance énergétique, il est de 165 € HT par an et inclut la procédure d'agrément par Qualibat.

Eco Artisan : <http://www.capeb.fr/eco-artisan/>

Les Pros de la performance énergétique :

<http://www.performance-energetique.lebatiment.fr/>

© Thibault Bertrand – Uni-éditions – septembre 2011